



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CGT Éduc'action ne participera pas au Grenelle de l'Éducation à Mayotte

Pour beaucoup de ministres, réunir un « Grenelle » c'est évoquer l'Histoire et les accords de 68 pour marquer durablement et symboliquement leur action gouvernementale. Peu importe l'objectif initial, la méthode ou les moyens. La **CGT Éduc'action** rappelle que les accords de Grenelle en mai 68 ont abouti à des avancées certaines dans le monde du travail, imposées par le rapport de force. Jean-Michel Blanquer veut, lui aussi, son « Grenelle » lancé le 22 octobre à grand renfort de communication.

Dans ce « Grenelle de l'Éducation », de dialogue social, il n'en est pas question ou si peu... En effet, les ateliers, dont la synthèse est probablement déjà écrite, sont dirigés par des personnalités de la société civile non spécialistes des questions abordées et par des hauts fonctionnaires de l'administration. Les enseignants et enseignantes dans tout cela, ne pèsent pas grand-chose, tout comme les organisations syndicales, alors qu'il est d'abord question de nos métiers, de nos missions, de nos carrières (mobilité, rémunérations...) et d'une certaine vision de l'Institution.

La **CGT Éduc'action** a néanmoins participé aux premiers ateliers et force est de constater que les échanges ne sont pas de nature à répondre aux interrogations de plus en plus nombreuses que les personnels ont sur le sens même de leurs métiers.

Bien au contraire, les modalités d'organisation des débats et les pistes de travail des ateliers confirment nos craintes. Ce « Grenelle » vise à modifier en profondeur le métier des enseignant-es en contrepartie d'une hypothétique revalorisation pluriannuelle.

Au sujet de la revalorisation promise par le ministre, les pistes travaillées dans l'atelier dédié du « Grenelle » sont particulièrement inquiétantes tant elles tendent à hiérarchiser les priorités entre les catégories de personnels et à induire une individualisation des rémunérations.

La **CGT Éduc'action** combatta toute volonté d'instaurer la concurrence entre les personnels et continue d'exiger une revalorisation des salaires, c'est-à-dire de la valeur du point d'indice et une amélioration des grilles indiciaires, de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale quel que soit leur statut.

La **CGT Éduc'action** refuse de servir de caution à ce qui s'apparente à une campagne de communication et de promotion du ministre, lourde de menace sur les statuts et les conditions de travail des personnels.

Pour toutes ces raisons, la CGT Éduc'action a pris la décision de ne pas participer aux travaux du « Grenelle de l'Éducation à Mayotte ». Elle alerte les personnels sur les attaques prévisibles contenues dans ce « Grenelle ». Pour la CGT Éduc'action il est urgent de construire une mobilisation unitaire la plus large possible pour faire entendre les revendications des personnels et pour exiger une véritable revalorisation, des créations massives de postes et une amélioration des conditions de travail.

Mamoudzou le 04 decembre